

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA.
M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE_2025_106_2_B : DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE 3 SERVICE
ASSAINISSEMENT**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Réseaux	3 200.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 200.00 €	
D 139111 : Agence de l'eau		1 200.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		1 200.00 €
D 6811 : Dot. aux amort./immo. incorp. ..		4 400.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		4 400.00 €
D 2313-22 : STATION EPURATION VILLAGE		3 200.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		3 200.00 €
R 28151 : Install. complexes spécialisées		4 400.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		4 400.00 €
R 777 : Quote-part des subv. d'invlt. v..		1 200.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		1 200.00 €

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

La présente délibération est exécutoire à compter de sa date d'envoi en Sous-Préfecture.

Annule et remplace la précédente erronée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE

Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20251006-DE_2025_106_2_B-DE

S²LO

